BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

GB.306/PFA/11 306^e session

Conseil d'administration

Genève, novembre 2009

Commission du programme, du budget et de l'administration

PFA

ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication

- 1. Le Sous-comité des technologies de l'information et de la communication s'est réuni le 10 novembre 2009 sous la présidence de M. M. Mowla (Bangladesh), les vice-présidents employeur et travailleur étant respectivement M. A. Moore et M. S. Nakajima.
- **2.** Le président annonce que les questions à l'ordre du jour suivantes seront examinées: stratégie en matière de technologies de l'information 2010-2015; deuxième rapport d'activité sur le Système intégré d'information sur les ressources (IRIS); et autres questions. L'ordre du jour est approuvé.
- **3.** Le président invite M. N. Habra, chef du Bureau de l'informatique et des communications (ITCOM), à présenter la première question à l'ordre du jour.

Stratégie en matière de technologies de l'information 2010-2015

- **4.** Le chef d'ITCOM présente le document ¹ et décrit de manière succincte les principaux éléments de la stratégie.
- **5.** Le chef d'ITCOM attire l'attention sur l'approche utilisée pour définir la stratégie en matière de technologies de l'information dans le contexte du cadre stratégique pour 2010-2015 en tenant compte, pour déterminer les résultats, les indicateurs, les cibles et les risques, d'autres stratégies applicables à l'échelle du Bureau. Il note que l'élaboration de ce document a fait l'objet de nombreuses consultations avec la direction au siège et dans les régions ainsi qu'avec les membres du sous-comité.
- **6.** Le chef d'ITCOM présente brièvement les trois résultats attendus de la stratégie et insiste sur la nécessité de faire des technologies de l'information un moteur de changement, d'adopter à l'échelle du Bureau une approche visant à améliorer la gestion des services informatiques et d'instaurer une culture de l'excellence du service afin de garantir une utilisation plus efficace des ressources.

1

¹ Document GB.306/PFA/ICTS/1.

- 7. Le président attire l'attention sur le point appelant une décision figurant au paragraphe 34, le Bureau demandant que soit ajouté le membre de phrase suivant: «en tenant compte des opinions exprimées lors de sa discussion». Le président invite les membres du sous-comité à formuler des observations sur le document.
- **8.** Le vice-président employeur se dit préoccupé par le fait qu'ITCOM ne contrôle pas la totalité des dépenses informatiques pour l'ensemble du Bureau. Selon lui, le contrôle centralisé des dépenses informatiques incombe à la direction et c'est une question qu'il convient de régler rapidement.
- **9.** Le représentant du gouvernement du Nigéria, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, partage les préoccupations du groupe des employeurs. Il souhaiterait que les liens entre résultats et coûts apparaissent de manière plus claire. Il note l'importance de la stratégie en ce qui concerne la gouvernance, l'appui et la gestion dans le contexte du cadre stratégique et appuie les principaux éléments de la stratégie, comme le travail en équipe, la collaboration et le changement par les technologies de l'information.
- **10.** Le représentant du gouvernement du Brésil remercie le Bureau d'avoir élaboré ce document et encourage la poursuite des consultations avec le sous-comité tout au long de la mise en œuvre de la stratégie.
- 11. Le vice-président travailleur demande des précisions sur les coûts des activités prévues dans le cadre de la stratégie en matière de technologies de l'information. Il demande des éclaircissements concernant les éléments qui ont motivé la décision de mettre progressivement IRIS en service dans les bureaux extérieurs, l'état d'avancement du système des tableaux de bord des donateurs et certaines initiatives qui seront mises en œuvre en matière de technologies, et se demande quelles seront les conséquences de la réorganisation d'ITCOM pour le personnel. Il demande aussi des précisions au sujet de l'étude envisagée sur les besoins d'investissements.
- 12. Le représentant du gouvernement de l'Australie, s'exprimant au nom des pays industriels à économie de marché (PIEM), félicite le Bureau qui a répondu aux préoccupations suscitées par la précédente stratégie en matière de technologies de l'information. Il insiste sur la nécessité de préciser la façon dont les résultats seront atteints et mis en relation avec d'autres stratégies. Il note que les indicateurs ne sont pas correctement alignés sur les résultats et propose plusieurs améliorations. Il demande que des informations détaillées sur les dépenses informatiques soient communiquées au sous-comité et s'interroge sur la façon de réduire l'empreinte carbone.
- 13. Le représentant du gouvernement du Bangladesh note que certains objectifs fixés dans la précédente stratégie n'ont pas été atteints. Il attire l'attention sur certains des principaux enseignements mentionnés dans l'annexe et sur leur application à l'actuelle stratégie. Il estime qu'il faudra renforcer la participation du sous-comité afin que celui-ci continue de jouer un rôle concret en matière de surveillance et d'orientation.
- **14.** Le Président note que les questions sont nombreuses et propose que celles ayant trait au système IRIS soient examinées au titre de la question 2 de l'ordre du jour.
- 15. Le chef d'ITCOM répond aux questions soulevées par les membres du sous-comité. En réponse à la question relative au contrôle centralisé des dépenses consacrées aux technologies de l'information, il présente un historique de l'évolution de la décentralisation de ces technologies à l'OIT, notant que d'autres organisations des Nations Unies et des entreprises du secteur privé sont elles aussi confrontées à la nécessité de recentraliser. Il indique que des normes sont applicables dans l'ensemble du Bureau pour les ordinateurs de bureau, les PC, les réseaux et les applications telles que la messagerie électronique. Il

signale qu'ITCOM participe à la sélection du personnel des services informatiques dans les régions. ITCOM est en mesure de rendre des comptes sur toutes ses propres dépenses et le Bureau progresse dans l'identification des coûts informatiques à l'échelle de l'Organisation. Les donateurs ont pu récemment assister à une démonstration de la technique du tableau de bord «Dashboard» qui sera bientôt pleinement déployée. L'orateur déclare que des initiatives ont déjà été prises en collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies, par exemple le partage de l'Intranet avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

- **16.** Le chef d'ITCOM déclare que les grandes lignes de l'étude relative aux investissements en matière de technologies de l'information sont en cours d'établissement et que cette étude sera réalisée au cours du prochain exercice biennal. Dans le cadre de la réorganisation d'ITCOM, l'accent sera moins mis sur les technologies et davantage sur une utilisation rationnelle des ressources conformément aux objectifs stratégiques du Bureau.
- 17. La directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration (ED/MAS) note que la stratégie propose que les dépenses consacrées aux technologies de l'information soient mieux cernées dans l'ensemble du Bureau et elle reconnaît qu'il y a place pour des améliorations dans ce domaine. Elle note qu'un certain nombre d'initiatives ont déjà été mises en œuvre pour limiter les dépenses d'informatique au sein du Bureau, notamment grâce à l'établissement du bureau consultatif pour l'application des technologies de l'information (BATI), chargé de surperviser, d'évaluer et de garantir la qualité et le suivi des investissements en matière d'informatique, qui sont supérieurs à 20 000 dollars E.-U. Bien que dans le domaine des technologies de l'information les budgets et les ressources humaines aient été décentralisés sur le terrain, des directives et des structures pour l'établissement des rapports ont été mises en place pour encadrer les initiatives dans ce domaine. Elle souligne qu'il sera important de maîtriser les coûts et de tirer le meilleur parti possible des ressources financières allouées aux technologies de l'information lors du prochain biennium, dans la limite des contraintes budgétaires. Elle souligne que l'étude sur les technologies de l'information devant être réalisée au cours du prochain exercice biennal sera indépendante et objective; ce travail aidera à déterminer les investissements nécessaires, mais c'est au Conseil d'administration qu'il reviendra de prendre toute décision concernant les financements pouvant se révéler nécessaires à l'avenir.
- 18. Le directeur du Bureau de programmation et de gestion (PROGRAM) remercie le vice-président employeur de ses commentaires sur l'importance de la centralisation des technologies de l'information dans l'ensemble du Bureau. Il ajoute que, lorsque des dépenses dans ce domaine sont clairement identifiables, qu'il s'agisse de dépenses de personnel ou non, il est relativement simple de centraliser ces fonctions au sein d'ITCOM; un certain nombre d'activités sont actuellement mises en place pour ce faire. Un volume important de dépenses (non liées au personnel) sont consacrées aux technologies de l'information en dehors d'ITCOM; des tentatives ont été faites pour centraliser ces ressources, mais cela s'est révélé trop compliqué. L'orateur ajoute qu'un personnel d'appui important assure des services informatiques sur le terrain à temps partiel et que ces fonctions seront difficiles à centraliser. Il reconnaît qu'il est difficile d'accoler des budgets aux stratégies de résultat et informe le sous-comité qu'un système est en cours d'introduction pour axer la planification du travail sur les résultats, dans le cadre duquel il sera demandé aux unités de relier les dépenses à des résultats spécifiques. Il note que c'est la première fois qu'un exercice axé sur les résultats est utilisé dans le cadre de la stratégie en matière de technologies de l'information et il reconnaît que des améliorations sont nécessaires.
- **19.** Le Président soumet le point appelant une décision au paragraphe 34 avec l'amendement proposé par le Bureau. Il confirme que la stratégie sera adaptée et mise en œuvre en tenant

- compte des commentaires et des suggestions formulés par le sous-comité pour son amélioration.
- 20. Le vice-président employeur appuie le document et le point appelant une décision avec son amendement.
- 21. Le vice-président travailleur appuie lui aussi le point appelant une décision et demande qu'il soit possible de réviser la stratégie.
- 22. Le sous-comité propose à la Commission du programme, du budget et de l'administration de recommander au Conseil d'administration d'approuver la stratégie en matière de technologies de l'information pour 2010-2015, en tenant compte des opinions exprimées lors de sa discussion.

Deuxième rapport d'activité sur le Système intégré d'information sur les ressources (IRIS)

- 23. Le chef de section de l'équipe fonctionnelle d'IRIS présente le document ² en en donnant une vue d'ensemble.
- 24. Le vice-président employeur note qu'il est à prévoir que le déploiement prendra beaucoup de temps et sera onéreux et il aimerait disposer d'un calendrier plus précis qui puisse être discuté lors de la réunion informelle de mars 2010.
- 25. Le vice-président travailleur fait observer que le programme a été retardé par des problèmes de connectivité, certes compréhensibles, mais qui auraient dû être prévus. Il ajoute que l'installation préexpérimentale d'IRIS à Jakarta a démontré l'importance du système pour la transparence financière dont ont besoin les donateurs. Il craint par conséquent que l'indisponibilité d'IRIS ne mette en question le financement de futurs projets. Il se félicite des indications supplémentaires données par le Bureau sur les coûts et exprime l'inquiétude que, si les régions n'ont pas en réserve les fonds nécessaires pour résoudre les problèmes de connectivité, le déploiement d'IRIS soit encore retardé.
- 26. Le représentant du gouvernement du Nigéria, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, se déclare décu que l'Afrique soit la dernière région dans laquelle le déploiement aura lieu, celui-ci ne devant pas être achevé avant 2013. Il déclare que l'Afrique ne devrait pas être placée en dernière position et invite instamment le BIT à collaborer avec les organisations du système des Nations Unies qui sont présentes dans la région afin d'accélérer l'installation d'IRIS.
- 27. Le représentant du gouvernement de l'Australie, s'exprimant au nom du groupe des PIEM, se déclare satisfait des informations concernant le calendrier et les coûts et considère que le déploiement a certes été retardé mais que la démarche adoptée a le mérite d'être prudente. Le groupe des PIEM, qui souhaiterait obtenir des renseignements supplémentaires sur les leçons tirées des deux expérimentations, demande si une évaluation pourrait être présentée lors de la session que le Conseil d'administration tiendra en mars 2010. Le groupe des PIEM est favorable à un partage des infrastructures de connectivité avec d'autres organisations des Nations Unies et fait observer qu'il est important de tirer parti de l'expérience d'autres organisations.

² Document GB.306/PFA/ICTS/2.

- **28.** La représentante du gouvernement du Brésil félicite le Bureau de l'achèvement de la phase 1 au bureau de Budapest. Elle suggère que le Bureau organise plus fréquemment des exercices en salle de conférence pour permettre au personnel des bureaux extérieurs de valider les processus et procédures.
- **29.** Le chef de section de l'équipe fonctionnelle, répondant à la demande d'évaluation des expérimentations d'IRIS formulée par le groupe des PIEM, rappelle qu'un rapport sur les leçons apprises a été présenté lors d'une précédente session du sous-comité, et que le Bureau ne prévoyait pas de procéder à une évaluation en bonne et due forme à ce stade.
- **30.** Le directeur de PROGRAM précise que le calendrier du déploiement d'IRIS a été fixé en collaboration avec les directeurs régionaux, qui ont eux-mêmes donné les dates auxquelles ils estimaient pouvoir être prêts. Répondant à la question du vice-président travailleur, il indique qu'il n'y a pas de réserve pour les frais de connectivité mais que ceux-ci sont estimés à 600 000 dollars E.-U. pour le prochain exercice biennal, montant qui, une fois divisé par le nombre de régions concernées, ne devrait pas être impossible à financer.
- **31.** Le chef d'ITCOM déclare que, lorsque cela est possible dans les bureaux extérieurs, le BIT utilise l'infrastructure existante des Nations Unies. Tel est le cas au bureau de Addis-Abeba et c'est ce qui est envisagé dans le cadre du projet «Unis dans l'Action» de la République-Unie de Tanzanie.
- **32.** Le président indique que la discussion de cette question est close et que le sous-comité a pris note du document correspondant.

Autres questions

- **33.** Le représentant du gouvernement de l'Australie, s'exprimant au nom du groupe des PIEM, évoque le rôle futur du sous-comité.
- **34.** La directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration (ED/MAS) confirme que le Bureau continuera à organiser des séances d'information informelles. Elle propose que la question du rôle du sous-comité soit examinée par le Groupe de travail sur le fonctionnement du Conseil d'administration et de la Conférence internationale plutôt que le sous-comité lui-même.

Genève, le 11 novembre 2009.

Point appelant une décision: paragraphe 22.